Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [90] (2002)

Heft: 1462

Rubrik: Lettres à l'émilie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Inventaire

THÉRÈSE MOREAU

«Et un raton laveur», comme disait Prévert dans son *Inventaire*. Le journaliste de la *Tribune de Genève* (11 mars 2001) n'a malheureusement pas le génie du poète lorsqu'il écrit : «Quel point commun y a-t-il entre l'ouverture de la pêche, la fête internationale de la femme et un championnat de chiens? Aucun. Si ce n'est le contexte ensoleillé dans lequel ces manifestations ont eu lieu. Et ce n'est déjà pas mal. Comme des poissons dans l'eau, les chiens se sont livrés aux ébats les plus professionnels alors que les poissons mordaient à l'hameçon et que les femmes ralliaient les hommes à leur cause» dans sa rubrique «C'est la fête au soleil». Je laisse à d'autres le soin d'analyser l'inconscient journalistique…

«Cent personnes marchent pour les bonnes causes». Ainsi donc, le 8 mars, des hommes et quelques dames patronnesses auraient profité du soleil pour aller porter la bonne parole dans les rues de Genève. Il faisait beau sur Genève, le soleil brillait au Nigeria... Une femme, Safiya Hussaini Tungar Dudu, risque là-bas d'être lapidée. Et ici des femmes, des féministes, ont exigé le respect des droits fondamentaux des femmes. Et des femmes, des féministes, ont revendiqué le droit à disposer de leur corps, le droit à la libre maternité et à l'avortement. Et des femmes, des féministes encore, ont refusé la logique guerrière y compris en Afghanistan, en Israël et en Palestine ainsi que d'autres formes de violence. Des femmes, des féministes toujours, ont demandé à leur gouvernement, à leurs élu-e-s, de régulariser la situation des femmes et des hommes sans papiers.

Mais, si les chiens aboient quand la caravane passe, les journalistes restent muets comme des carpes, lorsqu'il s'agit de rendre compte des justes revendications des citoyennes. La Journée internationale des femmes commémore les luttes féministes du passé et permet aux femmes d'exiger encore ce qu'elles auraient dû avoir depuis longtemps. Quand les congés maternité et parentaux seront la norme, quand la parité sera acquise, alors les journalistes pourront légitimement se passer de parler du 8 mars parce que l'égalité, donc la justice, sera. Alors et seulement alors, ce sera un jour comme les autres. •

Véronique Piller Pully

Humour mortifère

Abonnée depuis longtemps à votre journal que j'apprécie beaucoup, je me permets de vous faire parvenir une BD particulièrement abjecte sur les femmes battues ainsi qu'une copie de la lettre que j'ai envoyée au rédacteur en chef de la revue l'ayant publiée.

Extraits du courrier adressé au journal Sans abri :

Désirant faire un geste envers les plus défavorisés, j'ai acheté aujourd'hui, pour la première fois, votre journal «Sans abri», numéro 36 de février 2002. Je suis bien consciente que ce type de journal est une publication de style et de contenu plutôt populaire ; cependant, populaire ne devrait pas rimer avec indigne et vil. Et je ne vois pas comment qualifier autrement la BD de la page 14, qui croit spirituel de se moquer des femmes battues, et qui ose même faire l'éloge des hommes battant leurs compagnes. Les illustrations sont d'une violence inouïe ; on y donne à comprendre que la violence «ordinaire» (les volées de baffes assorties tout de même d'une empoignade musclée, puisque la femme n'a même plus les pieds sur terre) ne suffit plus ; il faut leur préférer les coups donnés avec la tête, les vrilles en tenant la femme par les pieds, les coups de pieds au visage, ou encore les sauts à pieds joints sur le corps. Je suis véritablement sans voix: en fait, c'est même l'éloge des hommes battant à mort leur compagne que vous cautionnez, car je n'imagine pas la malheureuse survivre à une pareille violence. Bien qu'il soit reconnu que le phénomène des femmes battues touche toutes les couches de la population, j'imagine qu'il est cependant favorisé par la précarité, et que les femmes dans cette situation qui en sont victimes, ont encore moins de ressources pour demander de l'aide que celles venant d'un milieu social plus aisé. Je trouve donc d'autant plus scandaleux de publier cette BD abjecte dans un journal plutôt destiné aux couches moins instruites de la population : elle ne pourra que renforcer les hommes violents dans leur sentiment de droit à battre leur compagne et culpabiliser celles-ci en leur faisant croire qu'elles le méritent. (...) •



Une case de la BD format A4 publiée dans le numéro 36 de février 2002 du journal *Sans abri*.